

AIDE RÉGIONALE

EFFICACITÉ HYDRIQUE DES ENTREPRISES

Démarche globale de sobriété

Cette aide régionale a pour objectif premier d'accompagner et d'encourager les entreprises dans la mise en œuvre d'une démarche globale de sobriété d'utilisation de la ressource en eau.

Elle s'adresse à toutes les entreprises néo-aquitaines, et en priorité aux entreprises industrielles. Sont attendus des projets d'économie d'eau visant à diminuer les volumes d'eau prélevés et/ou consommés ainsi que les projets d'investissements visant à améliorer la qualité des effluents s'inscrivant dans un programme global de dépollution.

- ✓ Sont éligibles les études et travaux visant à améliorer l'efficacité hydrique de l'entreprise et/ou la qualité des rejets sur les paramètres micropolluants et micro-entreprises.
- ✗ Sont exclus les créations de nouvelles activités, la remise aux normes et les travaux d'amélioration de la qualité des effluents n'allant pas au-delà des normes européennes.



OPÉRATEUR



FORME

Subvention



INTENSITÉ

Entre 65% et 70%



DATE LIMITE

31/12/2024

CONTACT

Corinne MOULIN
Chargée d'Affaires

07.72.15.35.90
cmoulin@abfdecisions.fr